

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ELECTIVE  
SAMEDI 23 JANVIER 2021**

**RENOUVELLEMENT DU COMITE DIRECTEUR  
DU COMITE D'ILE DE FRANCE de la F.F.C  
POUR LA MANDATURE 2021-2024  
« APPEL A CANDIDATURE »**

En application des statuts et du règlement intérieur régionaux, au cours de l'assemblée générale ordinaire du C.I.F. de la F.F.C, qui se déroulera le SAMEDI 23 JANVIER 2021, un scrutin sera organisé pour procéder au renouvellement du comité directeur qui est composé de 25 sièges se répartissant en 6 collèges détaillés ci-dessous :

- Collège VTT (2 élus)
- Collège BMX (2 élus)
- Collège des Dames (3 élues)
- Collège Loisir (1 élu)
- Collège Médecin (1 élu)
- Collège général (16 élus)

***RAPPEL DE QUELQUES REGLES :***

**Qui peut être candidat (e). ? *(Extrait de l'article 9 des statuts)***

**.... toutes les personnes :**

- De nationalité française majeures jouissant de leurs droits civiques, licenciées à la F.F.C. depuis au moins douze mois, membre d'une association ayant son siège sur le territoire du comité régional à la date du scrutin.
- De nationalité étrangère, ayant 18 ans révolus, à condition qu'elles n'aient pas été condamnées à une peine, qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales.
- N'ayant pas fait l'objet d'une sanction d'inéligibilité à temps pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif.

**Les membres du comité directeur sortant sont rééligibles.**

**La licence 2021 sera exigée pour tous les candidats sans exception.**

**Sauf justification, les candidats doivent être présents lors de l'assemblée générale chargée de procéder à l'élection.**

Comment poser sa candidature. ? (Extrait de l'article 5 du règlement intérieur)

Les candidatures (y compris éventuellement celles des membres sortants du comité directeur et se représentant) doivent être adressées obligatoirement sous pli recommandé avec accusé de réception (et non sous enveloppe), directement et impersonnellement à :

M. le Président du comité régional de l'Ile de France de la F.F.C  
Vélodrome National de Saint Quentin en Yvelines  
1 Rue Laurent Fignon  
78180 Montigny le Bretonneux

et ce, dès la parution du présent avis sur le site du C.I.F. et parvenir au plus tard au comité régional pour le 23 DECEMBRE 2020, date limite.

La lettre de candidature (voir modèle à utiliser) doit obligatoirement mentionner les nom, prénoms, date et lieu de naissance, la nationalité, l'adresse personnelle du (de la) candidat(e), l'association d'appartenance, la nature et le numéro intégral de la licence et le collège choisi (un seul collège autorisé). Enfin, ne pas omettre la signature précédée de la mention manuscrite obligatoire : « *Je certifie sur l'honneur jouir de mes droits civiques* »

**ATTENTION ! Toute demande de candidature non conforme sera refoulée avec avis motivé.**

*Chaque candidat ou candidate a la possibilité de se présenter au corps électoral par un texte dactylographié, d'une dizaine de lignes, accompagné d'une photo d'identité qui seront publiés sur le site du CIF. Les textes et les photos, pour être pris en considération, devront être adressés pour le 23 décembre date limite, exclusivement par voie électronique à l'adresse e-mail suivante : [iledefrance@ffc.fr](mailto:iledefrance@ffc.fr)*

*Candidates et candidats au poste de membre du comité directeur, votre attention est attirée sur le respect des modalités rappelées dans le texte. Nous vous remercions d'en tenir compte.*

Marc SOENEN  
SECRETAIRE GENERAL DU COMITE D'ILE DE FRANCE

Statuts et règlement intérieur du Comité régional : [lien](#)

**MODELE DE LETTRE DE CANDIDATURE**  
**(ne pas se servir de ce document pour envoi)**

**Je soussigné :**

**NOM :** ..... **Prénoms :** .....

**Né(e) le :** ..... **à :** .....

**Nationalité :** .....

**Adresse personnelle :** .....

.....

**Ville :** ..... **Code postal :** .....

**Numéro de téléphone :** .....

**Adresse courriel :** .....

**Association d'appartenance :** .....

**Genre de licence :** ..... **N°48**.....

**Profession :** .....

**DECLARE FAIRE ACTE DE CANDIDATURE**

**AU TITRE DU COLLEGE : \_\_\_\_\_, LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
ORDINAIRE DU COMITE D'ILE DE FRANCE DE LA FFC, LE SAMEDI 23 JANVIER 2021.**

**Fait à : ..... Le ..... 2020**

**SIGNATURE OBLIGATOIRE PRECEDEE DE LA MENTION MANUSCRITE : « Je certifie  
sur l'honneur jouir de mes droits civiques »**

**RAPPEL : pour être prise en compte votre candidature devra parvenir au CIF  
AVANT LE 23 DECEMBRE 2020**